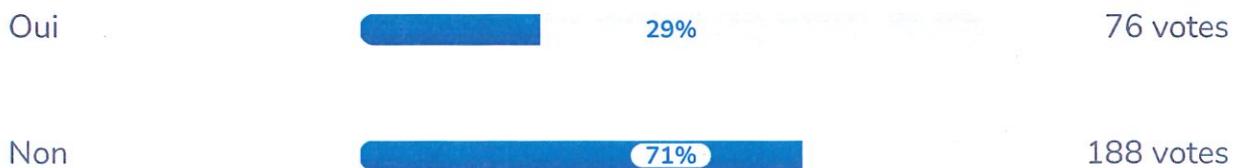


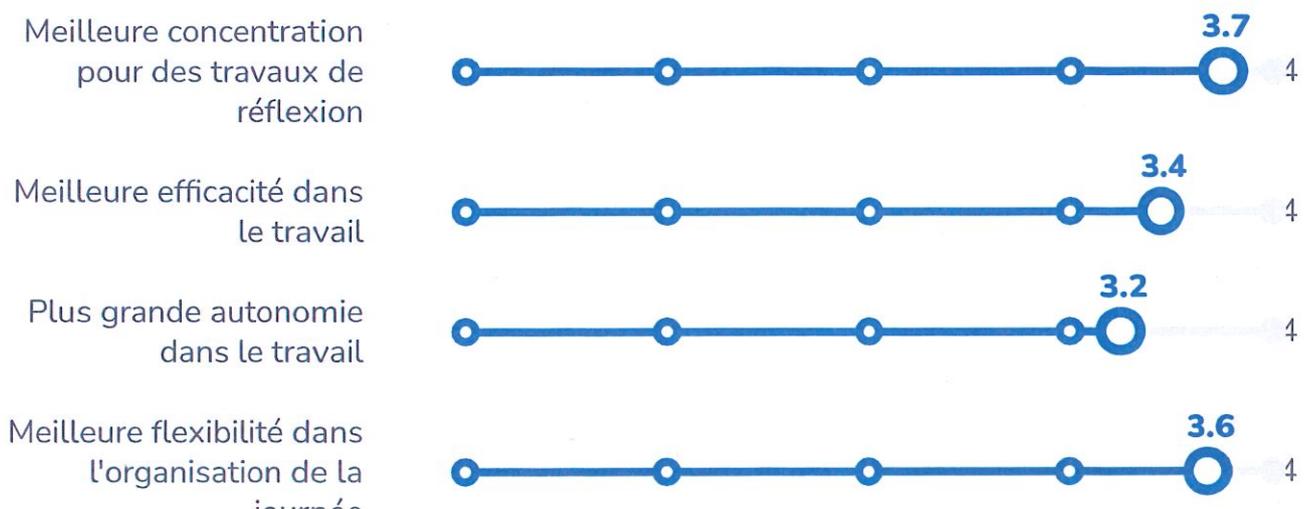
# Enquête BEST - Pratique le télétravail

Nombre de participants : 264

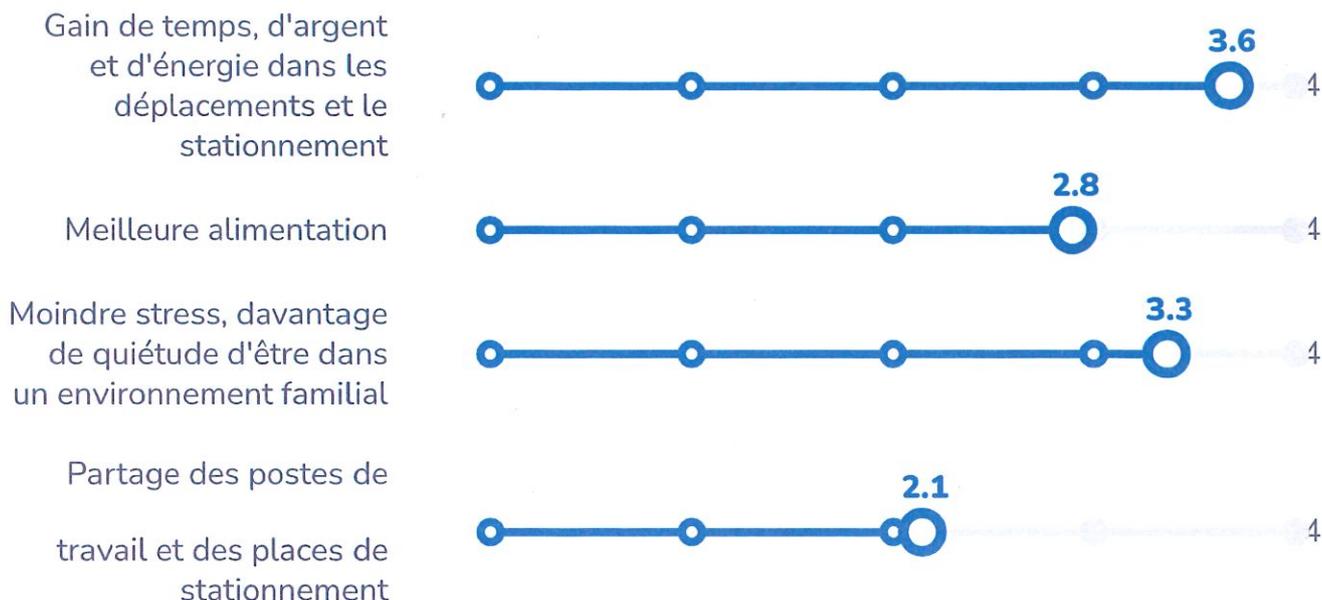
## 1. Faites-vous partie de la ligne hiérarchique (au sens large) ? 264 répondants



## 2. Avez vous perçu les avantages avancés lors de la mise en place du télétravail ? Notez votre réponse entre 1 et 4 (1 = non, pas du tout / 4 = oui tout à fait ). 242 répondants



journee

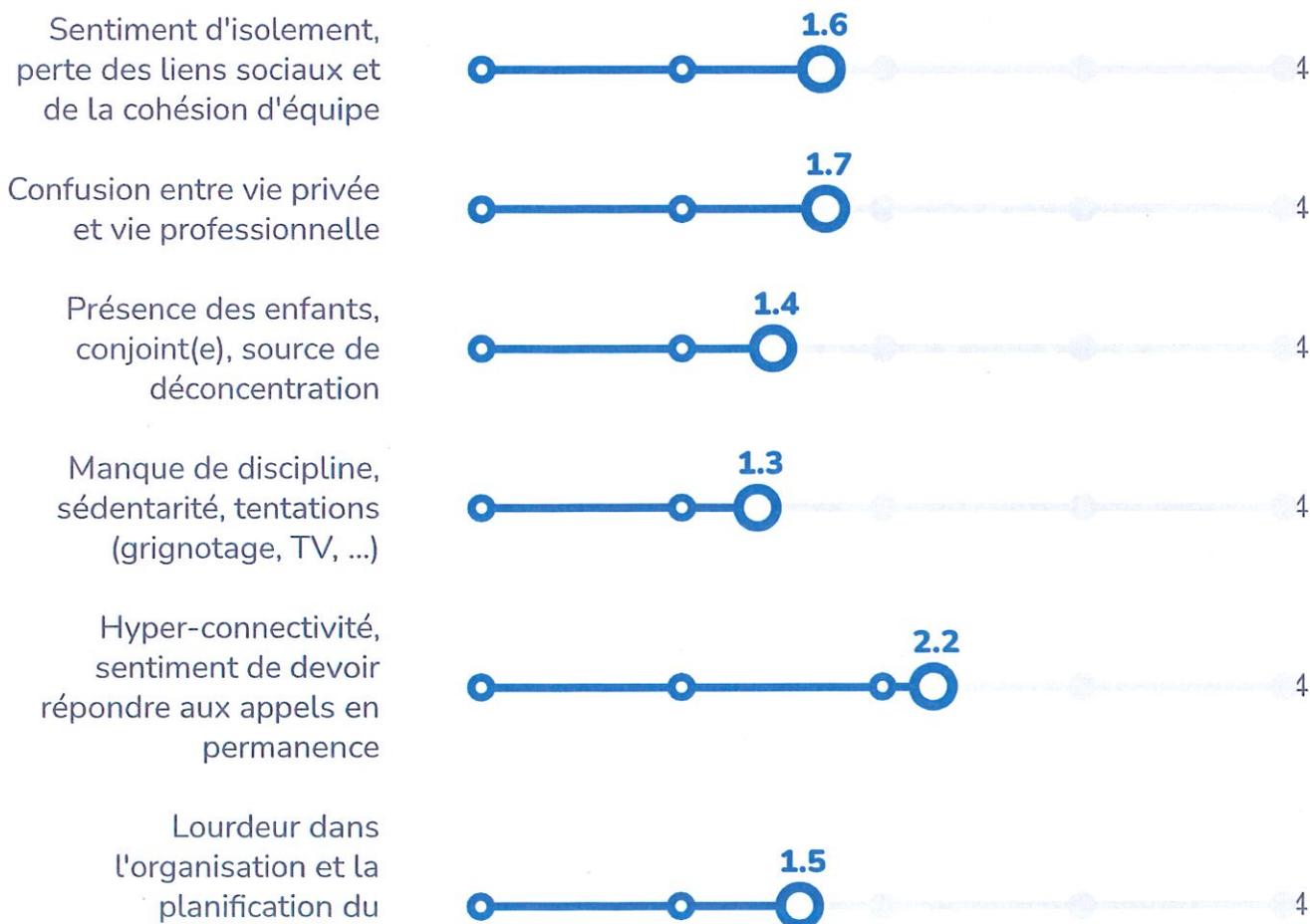


### Avez-vous vécu les risques avancés lors de la mise en place du télétravail



**3. ? Notez votre réponse entre 1 et 4 (1 = non, pas du tout / 4 = oui, tout à fait)**

234 répondants

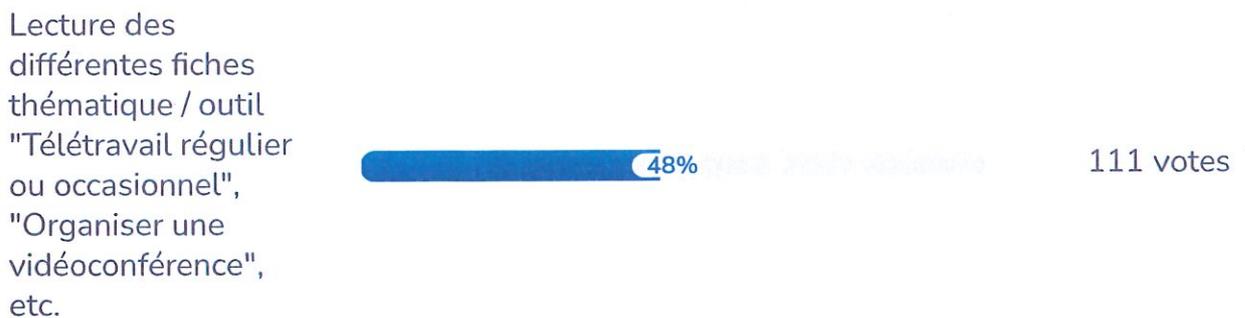


télétravail, préparation et transfert des dossiers, etc.



#### 4. Utilisez-vous les outils mis en place pour le télétravail ?

233 répondants



Participation aux Inform&Vous organisés par le DRH, séances de questions/réponses

questions/réponses  
par zoom tous les  
premiers lundis du  
mois, sur différents  
thèmes dont le  
télétravail

12%

27 votes

Interrogation du  
WikiPro, sorte de  
wikipédia sur

Intranet, dont une  
rubrique est  
entièrement  
consacrée au  
télétravail (plus de  
40  
questions/réponses)

42%

98 votes

Utilisation des  
micros et caméras  
mis à disposition  
par le service  
Informatique

40%

93 votes

Suivi de la  
formation LH  
Mensura sur le  
Management du  
travail à distance  
(donnée fin 2020)

11%

26 votes

Je ne suis pas au  
courant de  
l'existence de ces  
outils

9%

20 votes



**5. Avez-vous des suggestions à  
formuler pour améliorer les  
conditions de télétravail à la Ville de  
Namur ? (Si vous ne souhaitez pas  
répondre, indiquez "Néant" et  
validez. Merci)**

230 répondants

Néant

Apprendre la confiance à certains

chet(te)s de service envers les membres de leurs équipes.

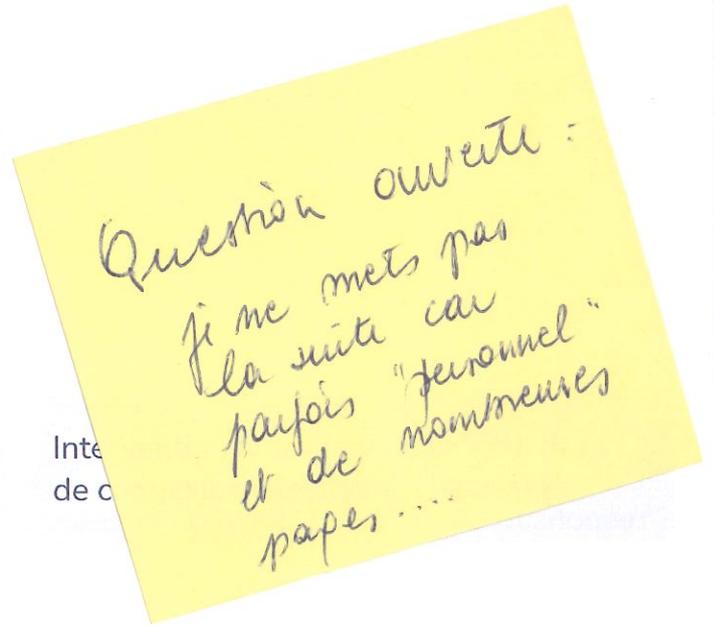
Une indemnité pour la ligne internet, et surtout prise en charge d'un ordinateur par mon employeur comme cela se fait dans TOUTES les autres administrations (Province, Région, SNCB, SWDE,.... Nos conseillers communaux reçoivent un nouveau portable tous les 6 ans, ainsi que tous les employés cabinets. Après 30 ans passés ici cela ne serait pas un 'cadeau' mais un outil de travail. 80 euros par mois me semble une indemnité correcte si l'on veut réellement favoriser le bien être des travailleurs en TT.

Néant

Avoir une prime pour consommation d'électricité à domicile. Avoir un ordinateur portable pour une meilleure

connexion au serveur car la version miroir est extrêmement lente.

Inte  
de c



Néant

Le télétravail ne fait pas encore partie de la culture d'entreprise de la Ville, contrairement à d'autres institutions ou entreprises publiques/privées au sein desquelles cela se pratique depuis des années. Le télétravailleur a encore une image très négative.

Néant

néant

Néant

néant

Meilleur connectivité - interactivité avec le serveur

Néant

neant

lever la limite de 2 jours de télétravail par semaine